



Le tout carcéral n'est pas la solution !

Les Nouvelles

Bimensuel édité par la Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français

de Loire Atlantique

Pour tout renseignement : 02 40 35 03 00 ou redac.nla@orange.fr

Numéro 952

14 mars 2013

prix : 0,70 €



Austérité,

Accord de sécurisation de l'emploi :

Zone Euro

De la crise économique à la crise politique

2

Mobilisation contre l'ANI



Non à la flexibilisation de l'emploi

3

Reconquête industrielle

Rendez-vous le 2 avril

5

142^{ème} anniversaire de la commune

Delaville-Leroux l'insurgé

6

Nouveaux modes de scrutin et démocratie territoriale

Par Marc Justy
Président de l'ADECR
44



7

Etats-Unis : la croissance plombée par l'usine à gaz de la réglementation budgétaire.

Qui a inventé pareil mécanisme ? Qui a eu l'idée de coupes budgétaires frappant à l'aveugle les dépenses de l'Etat fédéral américain ? Puisque nul n'a cédé dans le bras de fer qui oppose Républicains et Démocrates, les semaines à venir vont connaître une amputation automatique de 85 milliards de dollars (65 milliards d'euros, 25% des dépenses). Les coupes prévues sont de 8% pour la défense et 5% pour les autres postes, ce qui suppose des mises au chômage partiel de fonctionnaires et des perturbations dans les services publics. Les réductions d'horaires, donc de salaires auront pour effet de se traduire par une baisse de croissance de 0,5% à 1% et la perte de 750.000 emplois. **Les républicains refusent d'abroger le moindre privilège fiscal, veulent s'attaquer aux retraites et à l'assurance maladie des plus de 65 ans. En France certains en rêvent...** A l'opposé le président Obama propose de supprimer les niches fiscales des hauts revenus, l'abrogation des exonérations pour les compagnies pétrolières et des avantages fiscaux accordés aux fonds de pension.



L'actualité politique dans le monde 2

Point de vue

par Mireille Pernot



La caste

Pour les plus fortunés de la planète, qui se sont enrichis dans l'immobilier, l'énergie, la technologie, la finance, l'alimentaire, ou même la religion*, la crise n'existe pas. Selon le classement 2013 du magazine Forbes, ils sont 1 426 milliardaires, 200 de plus que l'an dernier, record absolu depuis vingt-sept ans que le classement existe. En 1986, ils étaient 140, avec une fortune cumulée de 295 milliards. Tous ensemble, ces ultra riches, dont 138 femmes (là non plus, c'est pas encore l'égalité) pèsent cette année 5 400 milliards de dollars (contre 4 600 milliards l'an dernier), soit environ 4 150 milliards d'euros. Deux Français se hissent à la 9e et 10e places de ce classement : Liliane Bettencourt (L'Oréal) est désormais la femme la plus riche au monde (9e, 30 milliards de dollars, soit

Ils sont 1 426 milliardaires, 200 de plus que l'an dernier, record absolu depuis vingt sept ans

environ 23 milliards d'euros) et Bernard Arnault, propriétaire du groupe de luxe LVMH, 10e avec une fortune estimée à 29 milliards de dollars. Mais il a quand même perdu 12 milliards et a été rétrogradé de la 4e à la 10e place !

Quand on rapproche ce classement écoeurant de la situation des pauvres malheureux qui se suicident sur le lieu de travail ou le lieu de non-travail, je me dis que si j'étais pas Communiste, Té ! Je le deviendrai !

* Parmi les autres nouveaux entrants, figure Edir Macedo (1268e), un pasteur brésilien, pentecôtiste, créateur d'une église à Rio et propriétaire d'une chaîne de télévision, qui a vendu 10 millions de livres

Zone euro : De la crise économique à la crise politique...



La zone euro a fini l'année 2012 en s'enfonçant dans la dépression. Le PIB a reculé de -0,6% et un million d'emplois ont été détruits. Aucune surprise c'est là le résultat désastreux des politiques d'austérité imposées par la troïka libérale pour rembourser les dettes : les restrictions budgétaires plombent la croissance et génèrent du chômage, de la souffrance sociale et de la misère.

Mais aujourd'hui au-delà de ce bilan social et économique « effroyable », qui fait de l'Europe la partie du monde la plus atone, s'annonce une crise politique de grande envergure.

Après six mois de répit où « le pire était derrière nous », la zone euro que l'on disait sauvée est de nouveau menacée. Cette union d'Etats dont les gouvernements sont prisonniers du carcan maastrichtien, s'avèrent incapables de faire face à la crise d'un système qu'ils alimentent.

Devant l'impossibilité d'atteindre les objectifs (3% de déficit budgétaire), l'oligarchie paneuropéenne tente de sauver l'essentiel. Un : les réformes de structures qui remettent en cause le code du travail, les services publics, la protection sociale et les retraites, afin d'abaisser les peuples européens au niveau de la concurrence mondialisée. Deux : rendre dominante l'idée que l'intégration politique d'une Europe supranationale est la seule porte de sortie de leur crise.

L'ennui, c'est que les peuples en ont assez ! « Que la troïka aille se faire f..! C'est le peuple qui dirige » a-t-on entendu à Lisbonne. Depuis la mi-février les grèves,

les manifestations, se multiplient en Grèce, en Bulgarie, Slovaquie, Espagne, Portugal. Voilà que chaque nation réclame son référendum et le droit de décider de son avenir en dehors d'une tutelle technocratique. L'exigence de démocratie, de proximité, de souveraineté peuvent cependant être détournés, encastrés. Les résultats des élections italiennes nous interrogent : « le populisme de la peur », peur de l'Etat, des impôts, du déclassement social, de l'immigré, s'est porté sur Berlusconi. Ce populisme classique s'est trouvé concurrencé par une nouvelle forme de populisme, celui de « la rage », du ras-le-bol contre le système, qui séduit à gauche comme à droite, notamment parmi les 30-40 ans, jouant à la fois de l'ultramodernité de la Toile et de l'ultraproximité des meetings de rue. Voilà l'Italie bloquée ? Progrès de la démocratie ou leurre démagogique ? Comment ce mouvement qui se prétend un non-parti avec un non programme peut fonctionner, quand la base semble plus responsable que son gourou inéligible ?

L'imposante mobilisation du Portugal (un habitant sur 6) résonne avec des accents autrement révolutionnaires. Le sentiment que l'on vit désormais plus mal que durant la dictature Salazar, conduit même des éléments de l'armée à accuser les autorités de brader la souveraineté nationale et les acquis de la révolution des œillets de 1974, dont ils ont été des acteurs de premier plan. Dans cet inégal développement des luttes, nous avons à prendre notre place.

De vous à moi

Les nouveaux indignés ! Durant la mandature Sarkozy, et encore aujourd'hui, des militants syndicaux, associatifs, ont été sanctionnés parce qu'ils avaient commis des faits délictueux, majoritairement sans grande gravité mais exprimant une colère contre la fermeture d'entreprises, l'expulsion d'enfants, les logements inoccupés... « Nous demandons l'oubli pour eux, comme le veut la tradition d'amnésie en France, rompue par Sarkozy » a exigé Eliane Assassi au nom des sénateurs communistes et du front de Gauche. La droite et le Medef s'indignent « une telle loi serait une insulte à la justice, un appel à l'anarchie, une giflette administrée aux entrepreneurs, une porte claquée à la figure des investisseurs ! L'UMP dénonce une démarche « idéologique et clientéliste, un texte de luttes des classes ! ». Le Figaro s'étrangle : « Cette loi ne doit être adoptée à aucun prix ! ». Le 16 Mai à l'assemblée nationale les salariés doivent gagner !

En bref

« Hasta siempre, comandante ! ».



Comme aux grandes heures du chavisme, une marée humaine d'une dizaine de kilomètres a investi les rues de Caracas. La foule émue a ressorti les T-shirts, les mots d'ordre révolutionnaires et les photos à l'effigie du Comandante. Tout un peuple témoigne de sa reconnaissance et de son attachement à celui qui a conduit pendant quatorze ans le processus d'émancipation du peuple vénézuélien.

A la fin du XX^e siècle, la moitié de la population vénézuélienne vivait dans le plus grand dénuement. Aujourd'hui, on ne compte plus que 25% de pauvres dans ce pays qui est devenu, martelait sans cesse Hugo Chavez, le moins inégalitaire d'Amérique latine. S'appuyant sur les richesses pétrolières arrachées aux compagnies américaines, le gouvernement populaire a multiplié les programmes sociaux (les missions) subventionnant l'alimentation et l'éducation, la santé et le logement. Le peuple lui est reconnaissant d'avoir été un de ceux qui pour le continent latino-américain a permis d'ouvrir un chemin nouveau rendant justice à ceux qui ont tant souffert de la domination coloniale et des dictatures soutenues par l'impérialisme nord-américain.

S'inspirant tout à la fois de la continuité historique et de la culture latino, il mêlait tout aussi bien, Bolivar à Marx et Gramsci au Christ !

Personne ne peut contester que depuis 1999, il a gagné l'ensemble des élections : présidentielles, législatives et des référendums modifiant la constitution, développant un mouvement démocratique participatif donnant la parole aux plus pauvres et mettant en conséquence en échec la tentative de putsch militaire de 2002.

Au-delà du Venezuela, Hugo Chavez a fait œuvre de solidarité anti-impérialiste, avec plusieurs pays, en leur fournissant de l'énergie ou en les libérant du fardeau de leur dette à l'égard du FMI, comme ce fut le cas pour l'Argentine. Ouvrant des perspectives de coopération et non de concurrence, entre les nations et les peuples d'Amérique latine il est un des fondateurs de l'alliance bolivarienne sortant Cuba de 50 ans d'embargo pour l'intégrer à la communauté des Etats latino-américains et des caraïbes.

Il nous laisse une grande leçon : le monde n'est pas figé. Des évolutions révolutionnaires sont possibles. Le meilleur hommage à lui rendre est d'y participer partout !

Le Front de Gauche pour une alternative à l'austérité

En Loire-Atlantique, comme dans toute la France, les organisations du Front de Gauche partent en campagne pour montrer qu'une « alternative à l'austérité », c'est possible !

80000 tactes vont être distribués dans et de nombreuses initiatives vont avoir lieu le département jusqu'en juin prochain.

Plus que jamais, il semble urgent pour le Front de Gauche de montrer que des solutions existent en dehors de celles qui consistent à faire se serrer la ceinture aux salariés et aux collectivités, oui, une alternative à l'austérité est possible pour les organisations du Front de Gauche. D'ores et déjà, le Front de Gauche annonce des rencontres citoyennes qui auront lieu le 20 avril prochain à Nantes et un meeting pour une alternative à l'austérité en juin.



**IMPOSER
UNE ALTERNATIVE
À L'AUSTÉRITÉ**

FRONT
DE GAUCHE

En Loire-Atlantique

3

Non à la flexibilisation de l'emploi

200000, c'est le nombre de personnes qui ont manifesté dans 175 villes du pays, le 5 mars dernier à l'encontre de l'accord dit « de sécurisation de l'emploi ».

Près de 5000 personnes se sont mobilisées à l'appel de 5 organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Solidaire, SEN) en Loire-Atlantique !

Salariés, étudiants ou retraités se sont retrouvés pour dire non à un accord taillé pour le Medef et signé par des organisations minoritaires représentants 38% des salariés. Dans les cortèges du département (Nantes, Saint-Nazaire, Ancenis, Châteaubriant) de nombreuses entreprises en luttent : Waterman, Arlux, Manitou, STX... qui témoignent des difficultés connues par les salariés du département.

Malgré la mobilisation, le lendemain, le conseil des ministres examinait le projet de loi fidèle à l'accord : « il y a une petite marge possible mais certainement pas pour écrire le contraire de ce qu'il y a dans l'accord » résumait un proche du premier ministre à l'issue du conseil. De son côté, Laurence Parisot appelait les parlementaires de la majorité et de l'opposition à adopter le projet sans en modifier l'équilibre. Le texte quant à lui sera présenté en procédure accélérée le 2 avril à l'assemblée nationale et le 17 avril au Sénat.

Malgré cet empressement du gouvernement, des parlementaires, des élus socialistes font savoir leur désaccord quant à ce texte et le doute peut encore grandir dans la majorité.



Ces accords dits de « sécurisation de l'emploi », largement initiés par le Medef ne sont pas acceptables tant ils cassent le droit du travail, font peser la régression sociale sur le salariat. Ces accords, c'est plus de flexibilité pour les salariés avec une mobilité renforcée, un salaire et un temps de travail

modulable en fonction de la situation de l'entreprise, des facilités pour licencier (à l'heure où le chômage est la plaie de notre société), un CDI intermittent... Rien que du très mauvais pour l'emploi et les salariés. Finalement, petit à petit le Medef parvient à avancer dans la réalisation de son projet qui est de faire des salariés des travailleurs indépendants. « Nous assistons à un véritable chantage à l'emploi sans précédent » dira Marie-Claude Robin (Secrétaire Générale de la CGT 44) avant que la manifestation nantaise ne s'élance dans les rues, nous disons non insistera-t-elle « avec les salariés d'Alcatel de Micmo, de Waterman, de Wallor, d'Arcelor, des chantiers navals, de la Samro, de RFS, des ABRF et bien d'autres, nous disons non avec ceux qui luttent pour garder leur emplois ».

La flexibilité, le fait de licencier plus facilement n'a jamais permis de créer des emplois, il faudrait au contraire, sécuriser l'emploi et la formation, mettre fin à la possibilité de licencier lorsque l'entreprise fait des profits qu'elle reverse à ses actionnaires et donner de réels droits aux représentants des salariés, nous sommes là, bien loin de l'esprit de ces accords.

Banquet départemental du PCF

A peine le 36ème congrès du Parti Communiste Français passé, en pleine campagne contre l'austérité qui mobilise les communistes et leurs partenaires du Front de Gauche dans tout le département, la fédération de Loire-Atlantique du PCF, tiendra le 29 mars prochain son banquet annuel.

Moment politique important dans la vie de la fédération, le banquet est aussi un moment d'échange fraternel et convivial entre les camarades et les amis du PCF.

Cette année, c'est Pierre DHAREVILLE, membre de l'exécutif national du PCF, qui a animé le travail sur le texte du congrès qui sera l'invité du banquet qui se déroulera le 29 mars prochain à la salle de l'Estuaire à Couëron.

Un car sera spécialement affrété pour l'occasion (Départ 18h Section de St-Nazaire, 18h15 Mairie de Trignac, 18h25 Place du marché de Montoir, réservations : 02.40.35.03.00). N'hésitez pas à venir nombreux, à y inviter vos amis, la politique et la convivialité réunies, c'est le 29 mars à Couëron !



Invitation

Banquet fédéral 2013

Vendredi 29 Mars 2013 à 19h

Salle de l'Estuaire à Couëron

Des cars au départ de Nantes et St Nazaire sont prévus.

Avec la participation de Pierre DHAREVILLE, Membre de l'exécutif national du PCF, responsable du texte d'orientation de notre 36ème Congrès.



Menu :

- Terrine de campagne
aux noisettes

- Suprême de volaille
sauce foie gras

- Fromage :
brie et chèvre

- Gâteau nantais

Réservation à retourner à Fédération, 41 rue des Olivettes, 44000 Nantes

Tél : 02 40 35 03 00 Mail : pcf44@wanadoo.fr En-ligne : <http://44.pcf.fr/36040>

Nom : _____ Mail : _____

Adresse : _____

Car de : _____

Réservation de ___ repas de 15€ soit _____ € - mode de paiement : _____

Vite lu vite dit

Annick rebondit...

Malgré ses résultats modestes aux législatives, face il est vrai au député-maire sortant, Mme Le Ridant ne renonce pas à la politique. Elle se disait partante pour une liste d'opposition à Couëron, mais elle lorgnerait finalement vers St-Herblain, à la tête d'une liste « citoyenne » et plutôt centriste.

De Rugby au Figaro : A droite toute !

Invité du « Talk Orange-Le Figaro » le coprésident du groupe des Verts à l'Assemblée, député Vert de Loire-Atlantique a exprimé ses réserves sur la proposition de loi communiste et Front de gauche visant à amnistier certains faits commis lors de conflits syndicaux : « Cela donne le sentiment que le pouvoir politique peut effacer le travail de la justice, ce que je ne souhaite pas ». Concernant l'accord Medef-Cfdt, François ne souhaite pas que son groupe vote contre.

De Rugby roule en vélo par obligation...

S'il se déplace en transports en commun, en covoiturage, en taxi ou en vélo c'est d'abord parce que François n'a plus de permis depuis ce mois de Février...

Téléphone au volant, radars, petit excès de vitesse... Au bout du bout, une prochaine étape, la voiturette électrique !

Comme quoi les convictions et les pratiques politiques ont parfois des racines très « terre à terre » !

Douze communes montent dans le tram-train.

Les 56 000 habitants d'Erdre et Gesvres attendent l'arrivée de ce moyen de transport qui les rapprochera de Nantes.

« On l'attend depuis 1995. Déjà à l'époque des lotissements ont été construits dans cette perspective pour attirer des jeunes découragés par le prix du foncier à Nantes ». Le maire de Sucé-sur-Erdre (6500 habitants) piaffe d'impatience : « il sera opérationnel fin 2013...il est temps ». Du côté de Nort (8400 habitants) la population a augmenté régulièrement de 2% par an. De nombreux habitants sont venus par anticipation ces dernières années.

Le directeur de la MEET de St Nazaire, en visite au Viêt-Nam.

L'ancien professeur de philosophie devenu directeur de la Maison des écrivains étrangers et des traducteurs a rencontré des élèves du Lycée français Alexandre Yersin à Hanoi.

Dans sa tournée dans les trois librairies francophones de Hô Chi Minh-ville et Hanoi, l'auteur de « peste et choléra » prix Femina 2012 a écopé 300 exemplaires de ce roman d'aventure sans fiction dont le personnage principal (Alexandre Yersin) est le découvreur du bacille de la peste en 1894. Un des rares héros étrangers du Viêt-Nam. Un score jamais atteint pour un livre français, à comparer aux 210.000 exemplaires vendus en France.

Situation de détention inhumaine

En 2011, la France était condamnée par deux fois pour l'indignité de la vie dans ces prisons.

Le juge administratif estimait que le fait d'être incarcéré à deux ou trois dans une cellule de 10m2, vétuste, avec des toilettes non séparés portait atteinte à la dignité inhérente à une personne humaine.

Respect du droit du travail

Le 8 février dernier le conseil des prud'hommes de Paris reconnaissait à une détenue le droit bénéficiant du droit du travail.

Une première importante lorsque l'on sait que le droit du travail ne s'applique pas en prison. Ce qui signifie qu'il n'y a pas de SMIC, pas de congés payés, aucune journée d'arrêt de travail payée, pas de procédure de licenciement...

En 2010, 24% des détenus avaient un emploi pour un revenu mensuel moyen de 318 €.

Le tout carcéral n'est pas la solution ! 4

Témoignage : échos de l'intérieur...

« La nouvelle maison d'arrêt de Nantes c'est 570 places. Pour les hommes en attente de jugement ou condamnés à des peines de moins de deux ans, il y a 420 places. Un quartier courte peine pour les sortants avec 60 places. Pour les femmes jugées 40 places et 30 places pour les arrivants.

C'est le troisième partenariat public-privé en Loire-Atlantique qui prévoit un loyer de 20 millions d'euros par an pendant 27 ans. A l'arrivée, l'opération s'avère plus coûteuse, l'Etat justifiant ce choix par un manque de moyen financier. Evidemment, les banques y trouvent leur compte.



La prise en charge sanitaire des détenus.

Cela fait à peine 20 ans (loi n° 94.43 du 18 janvier 1994) que la prise en charge sanitaire des détenus a été transférée de l'administration pénitentiaire au service public hospitalier.

Cette réforme a permis d'améliorer l'accès aux soins des détenus et de mettre en place une véritable politique de santé publique en milieu carcéral. L'état de santé des entrants est particulièrement dégradé (notamment l'état buccodentaire). C'est bien souvent le reflet de la précarité dans laquelle ils vivent.

Pour se reconstruire, le détenu doit apprendre ou réapprendre à se soigner. Il est donc important d'être à son écoute afin de l'accompagner dans sa démarche de réinsertion. Ce qui est la mission du service public hospitalier : assurer l'accès aux soins pour tous.

Notre société n'a que peu d'informations sur la réalité de la vie à l'intérieur de la prison, et ne cherche pas à s'en procurer jugeant que le monde carcéral est irrécupérable.

La prison c'est un milieu fermé, déshumanisant...

Il me faut franchir huit portes pour pouvoir accéder à l'infirmerie de la maison d'arrêt :

- quatre portes blindées automatiques.
- trois grosses grilles.
- deux postes sécurisés avec vitres teintées et de grands couloirs glacials avec vidéo.

Tout est fait pour limiter les contacts avec les détenus, mais aussi avec le personnel (surveillants et intervenants extérieurs). »

Pascale Monier

Surpopulation : quelle alternative ?



Le 23 janvier dernier le député socialiste Dominique Raimbourg présentait le rapport sur les moyens de lutte contre la surpopulation carcérale.

Les prisons françaises entre manque de moyens, conditions de détention déplorables... doivent en plus faire face à un engorgement insoutenable : **le taux d'occupation carcérale est de 137% dans les mai-**

sons d'arrêts et de 200% dans les établissements neufs.

Tolérance zéro, surenchère pénale, le rapport va à l'encontre et propose la dépénalisation de certains délits (racolage passif, mendicité agressive...) jusqu'à l'instauration d'un numéris clausus.

De même, la conférence du consensus sur la prévention de la récidive des 14 et 15 février derniers est très critique quant à l'efficacité de la prison et donc, quant à la politique du tout carcéral menée par la droite ces dernières années et à fortiori sous l'ère Sarkozy. Cette politique a consisté à empiler les lois sécuritaires, à engorger les prisons y compris en pénalisant les petits délits.

Dans les conditions actuelles, la prison est loin de répondre à ses missions, il est donc grand temps de réfléchir à l'efficience des peines prononcées et à favoriser enfin la réinsertion.

Ils ont dits

Afin de faire le point sur la situation carcérale à Nantes, NLA a rencontré Samuel Gauthier, Secrétaire CGT au centre pénitentiaire de Nantes.

NLA : Quelle est la situation aujourd'hui à Nantes, que ce soit en termes de capacité d'accueil, mais aussi de conditions de travail pour les personnels pénitentiaires ?

Samuel Gauthier : Suite à la fermeture de l'ancienne maison d'arrêt en centre ville de Nantes, il y a eu le projet de construction du nouveau quartier de maison d'arrêt qui se trouve sur le site du Bel à Carquefou. Sur l'ancienne structure, depuis plusieurs années nous étions en surpopulation pénale : A l'époque pour 291 places il y avait 430 détenus, ce qui veut dire qu'il y avait des matelas au sol. Il n'y avait même pas assez de lit en terme de mobilier donc à peut près 70 à 80 matelas à même le sol ou sur des armoires, c'était la débrouille pour les détenus.

Au mois de juin de l'an dernier, la nouvelle maison d'arrêt a ouvert avec une capacité de 560 places et le gouvernement de droite a décidé d'augmenter la capacité à une centaine de places supplémentaires ce qui nous amenait à une capacité de 610 places. **Aujourd'hui la nouvelle maison d'arrêt est saturée** (depuis fin décembre début janvier) et l'on retrouve encore cet épisode de matelas au sol.

NLA : Et les conditions de travail dans une telle situation ?

S.G : Dès lors que qu'il y a un nombre

conséquent de détenus dans une structure saturée, qui ne peut plus recevoir dans de bonnes conditions de détention, cela impacte les conditions de travail des surveillants.

Nous sommes dans un établissement tout neuf, la loi pénitentiaire demande l'enfermement individuel sauf que nous sommes dans l'incapacité de l'effectuer, on double ou triple les cellules. Lorsque des détenus au profil différent sont ensemble cela crée



des tensions. Pour les personnels de surveillance, ces tensions sont génératrices d'agression verbales, de menaces jusqu'à des agressions physique même si la tendance actuelle sur la nouvelle structure est quand même meilleure, avec de meilleures conditions de détention.

Reconnaissance des droits des détenus : C'est pourtant la solution pour qu'ils restent dans la société

Par **Nicole Borvo Cohen-Seat, sénatrice honoraire de Paris (PCF).** Extrait de l'Humanité du des 1-2-3 mars 2013

« La conférence de consensus sur la prévention de la récidive, qui s'est tenue le 14 et le 15 février, à l'initiative de Christiane Taubira, et qui a mixé des paroles d'experts, de praticiens, de détenus, de victimes... a montré qu'il y avait des pistes pour sortir du « tout carcéral », dont l'inefficacité à préve-

nir la récidive a été largement démontrée.

Le volet « alternatives à la prison » est bien entendu essentiel pour de nombreux délits, celui de la préparation à la sortie pour ceux qui ont été incarcérés l'est tout autant. (...) Aussi la question des droits du détenu est non seulement la reconnaissance qu'il appartient à la communauté des humains mais c'est une nécessité pour lui permettre de retrouver une place dans la société.

(...) Aussi la prévention de la récidive doit faire un pas important dans la reconnaissance des droits, trop timorée dans la loi pénitentiaire de 2009, et parmi ceux-là, le droit d'expression

NLA : Et sur le plan national ?

S.G : Tous les établissements sont impactés par la surpopulation. Il y a des peines à exécuter, et puis il y avait, sous le précédent gouvernement une politique de répression où au moindre délit s'était l'incarcération d'office. Il n'y avait pas de peine alternative, pas d'aménagement de peine, c'était la mise sous écrou. La conjoncture est partout la même, dans de petits établissements comme la Roche/Yon, Vannes, Laval prévus pour une cinquantaine de détenus ils sont en fait 110 à 120 et les grands établissements sont aussi saturés.

NLA : Quelles sont donc vos revendications ?

S.G : Nous pensons que pour éviter ces phénomènes d'incarcération à tout va il faut trouver des aménagements de peine, des peines alternatives afin d'éviter l'incarcération pour des délits mineurs, la surpopulation rend les conditions de travail de détention difficile. Avec le nouveau gouvernement des choses se mettent en place pour trouver ces alternatives, le rapport Raimbourg, la commission du consensus qui s'est mise en place pour essayer de trouver ces alternatives.

La mission première des personnels pénitentiaires, c'est la réinsertion ! A l'heure actuelle, dans ces conditions de surpopulation carcérale c'est impossible à faire, nous faisons plus de la mission de garde, nous ne jouons plus notre rôle de préparation à la sortie pour éviter la récidive.

collectif des détenus,

expérimenté positivement dans qu e l q u e s endroits mais qui rencontre encore beaucoup de réticences, et, bien entendu, l'application du droit du travail.

(...) Aujourd'hui, penser la prévention de la récidive autrement, c'est donner des raisons au détenu de se reconnaître dans la société. »



L'introduction de citoyens-asseesseurs au sein des tribunaux correctionnels, lancée à titre expérimental en janvier 2012, a fait l'objet d'une évaluation remise à la Garde des Sceaux le 28 février. Les conclusions en sont claires : le dispositif, lourd et coûteux, ne fait pas la preuve d'un gain pour la Justice. En effet la présence des citoyens assesseurs nécessite un lourd travail d'accompagnement, et leur manque de formation juridique rend nécessaire l'explication permanente de termes ou règles de procédure. Ainsi, là où 12 à 20 affaires sont jugées dans une audience dite classique, il n'y en a que 3 en audience « citoyenne ».

Le Palais-Bourbon envisage de durcir les règles pour les représentants d'intérêts. Après l'exclusion du registre officiel de plusieurs porte-voix de laboratoires pharmaceutiques et de groupes agrochimiques comme Monsanto, de nouvelles propositions viseraient à encadrer le lobbying à l'Assemblée nationale, comme "rendre publiques les informations délivrées par les représentants d'intérêts lors de l'inscription" ou leur interdire l'accès à la salle des Quatre colonnes et à la salle des Pas perdus. C'est drôle, les medias ne nous parlent jamais de ces gens...

Le social au cœur

5

2 avril : Un débat pour la reconquête industrielle

C'est une initiative salubre qu'ont prise ensemble l'UD CGT, l'UL de Basse-Loire, avec l'USTM CGT et son syndicat d'Arcelor-Mittal à Indre. Ils organisent de concert une conférence-débat le 2 avril à 18h30, Salle Eric Tabarly à Indre. Ils y invitent l'ensemble des élus politiques : (Députés et Sénateurs, Maires et conseillers municipaux, élus régionaux et départementaux), mais aussi les partis politiques, et syndicats. L'objectif est de contribuer à un **grand débat public sur les enjeux industriels et les emplois** qui en découlent, les enjeux économiques et sociaux pour le territoire de la Basse-Loire, et plus largement pour la Loire Atlantique et la Région. Le site historique industriel d'INDRE est en danger quant à sa pérennité, suite à l'accord Gouvernement/Mittal du 30 novembre 2012, qui prévoit de transférer sur le site de Florange, son cœur de métier, que sont le laminoir et le décapage. Les salariés du site l'ont bien compris, et affirmé haut et fort lors de leur mouvement en décembre 2012. Tous les éléments : industriels, techniques, de savoir-faire humain, plaident pour le maintien de ce site dans son processus de production, en intégralité. De récentes déclarations et écrits d'anciens dirigeants de l'entreprise confirment cette analyse. La CGT considère que cet accord doit être revu et corrigé, dans l'intérêt d'Indre, de Florange et du groupe industriel dans son ensemble.

Une cause nationale majeure !

Depuis trois décennies la désindustrialisation a des conséquences dramatiques pour l'économie française et l'emploi. L'industrie représente seulement 16% du PIB, contre 30% fin des années 1970. La sidérurgie européenne est dominée à 70% par le groupe Arcelor-Mittal, détenu par le financier Lakshmi Mittal, Celui-ci ne connaît que les profits juteux. De vision industrielle, il n'en a pas et en fait la démonstration dans notre pays et en Europe... EST-CE L'AVENIR POUR LA SIDE-

RURGIE ?

A partir de cet ensemble de situations désastreuses pour les salariés et leurs familles, la CGT a décidé de mener une campagne et une mobilisation pour une reconquête industrielle et sociale dans nos territoires, notre département, dans notre pays et notamment concernant la filière SIDERURGIQUE ET ACIER.

La lutte des sidérurgistes a fait remonter à la surface une exigence que les puissants espéraient définitivement enterrée : celle d'une maîtrise publique ou d'une nationalisation temporaire ou durable pour assurer le « redressement productif ». Dans ce sens 90 députés Socialistes et EELV en France (dont 4 en Loire -Atlantique) ont signé une tribune de soutien au ministre du « redressement productif » Arnaud Montebourg en faveur du contrôle public temporaire du site d'Arcelor-Mittal de Florange, en décembre 2012.

Gagner tous ensemble la reconquête industrielle

Une commission d'enquête parlementaire sur la sidérurgie, demandée par les députés communistes depuis des années, vient d'être votée à l'assemblée nationale. Elle va travailler 6 mois sur l'avenir de la sidérurgie française. Elle est présidée par le député communiste Alain BOCQUET qui souligne à juste titre : « C'est la mobilisation des salariés et des populations qui permettra d'avancer sur cette grande question d'intérêt national et européen ». Cette commission d'enquête nécessite un très fort point d'appui des salariés concernés en particulier, qui sont aujourd'hui confrontés à la destruction industrielle, à des vagues de licenciements, à l'abandon des savoir-faire et leur disparition de notre pays. Elle nécessite dans le même temps un très fort engagement de tous les salariés, des populations, des élus(es), soucieux d'un autre avenir des territoires, du département, de la région, de notre Pays.

Les Waterman se rebellent

Waterman a annoncé un plan social touchant 72 postes sur 470 à Saint-Herblain, près de Nantes (Loire-Atlantique), dans l'usine fabriquant les gammes Waterman et Parker, des produits allant de 10 à plusieurs milliers d'euros. 30 postes devraient être proposés dans le cadre d'un reclassement. Ce sont les fonctions support qui seront visées, dans le cadre d'une réorganisation au plan européen. L'activité production du site, qui compte 316 salariés a déjà baissé de 16% l'année dernière. 13 postes liés au service client seront transférés en Pologne et 15 postes affectés au centre de Valence (Drôme). Le service cadeau d'affaires (30 personnes) sera supprimé. 9 postes sur 40 des services après-vente vont disparaître ainsi que 4 sur 18 en R&D. Le groupe souhaitant se recentrer sur des produits différenciants, "le stylo de demain". Waterman-Parker appartient au groupe américain Newell Rubbermaid qui a annoncé la suppression de 1900 postes dans le monde.



Les salariés sont dans l'action, ils étaient rassemblés devant leur usine le 1^{er} mars. La déléguée CGT annonçait au micro que ce débrayage n'est qu'une première étape. « Saint-Herblain sera le pôle de résistance à la française ». Référence au « pôle d'excellence » qu'est soi-disant ce site où sont fabriqués des millions de stylos. Dès le 5 mars, ils étaient nombreux en manifestation avec les autres salariés en lutte à l'appel de CGT et FO contre l'ANI !

Les grands groupes ne peuvent faire la loi !

Dans un communiqué de presse, les communistes et élus du Pcf de St Herblain soutiennent les salariés en lutte à St Herblain comme à Orvault pour leur emploi. 119 suppressions d'emplois à Alcatel à Orvault, 72 emplois supprimés chez Waterman : cela ne crée pas les conditions d'une relance de l'économie. Le gouvernement Ayrault ne cesse de rassurer les marchés financiers plutôt que de créer les conditions d'une véritable relance de l'économie. En quelques mois, le « redressement productif » s'est traduit en abandon de l'industrie, le soutien aux territoires en accélération de leur étranglement financier, le combat contre la finance en accompagnement de celle-ci, la bataille pour la sécurisation de l'emploi en sécurisation des employeurs et précarisation des salariés.

La gauche ne peut remporter son combat contre le chômage avec cette politique. Elle n'impulsera pas le changement pour lequel les français-es l'ont élue.

S'il veut véritablement imposer un nouveau modèle économique et social, le gouvernement devra promouvoir une réelle sécurité d'emploi et de formation des travailleurs. Il devra imposer au patronat le principe d'un droit de veto des comités d'entreprise pour s'opposer aux plans de licenciement, obliger l'employeur à examiner les plans alternatifs des salariés et prendre les mesures pour les financer. **Il est urgent de se rassembler pour imposer une autre politique industrielle.**



Jean Pierre Fromont secrétaire de la section St-Herblain-Gesvres et Cens

En bref

Civitas n'est pas d'intérêt général !

Comment se fait-il qu'une association qui œuvre à la rechristianisation de la France, qui a des discours homophobes et des méthodes d'action plus que douteuses puisse se prévaloir d'un texte du code général des impôts autorisant les associations agréées ou d'intérêt général à émettre des reçus-dons pour faire profiter leurs donateurs de réduction d'impôts? Il se trouve qu'en fait, Civitas s'est auto-proclamée comme telle, et confirme n'avoir jamais fait de demande d'autorisation au fisc pour émettre ses reçus de dons ! Il est urgent que l'administration fiscale se penche sur ce dossier et clarifie la situation. L'Ufal a alerté le ministre du Budget et lancé une pétition.

Livret A à 1,75% : profondément injuste

Alors que le gouvernement Ayrault a de nouveau augmenté le plafond du livret A, le portant à 22 950 euros contre 15 300 il y a 3 mois, soit une augmentation de 50 %, il en diminue la rémunération. Le taux d'intérêt du livret A est ainsi passé au 1^{er} février de 2,25 % à 1,75 %. Cette diminution est profondément injuste. Elle entraîne une perte de revenu pour les détenteurs de petits livrets, de loin les plus nombreux, alors que la capacité de défiscalisation du revenu pour les détenteurs des plus gros livrets s'en trouve considérablement accrue. C'est dire le besoin d'une réforme profonde de l'épargne réglementée et l'urgence de créer un véritable pôle financier public.

Contre la criminalisation de l'action syndicale"

Lundi 4 et 11 mars, l'UL CGT de Nantes organisait la mobilisation pour obtenir la relance pour deux élus du personnels CGT. Celles-ci sont poursuivies en correctionnel pour des propos tenus face à leur Direction dans le cadre de leur mandat. Elles n'ont fait que rapporter à leur employeur ce que leur disaient leurs collègues à propos du comportement d'un directeur d'établissement, et se retrouvent accusées de dénonciation calomnieuse... Cette affaire est très grave car elle porte atteinte aux prérogatives et à la protection des élus du personnel. Dans cette affaire, si des déléguées peuvent être poursuivies ou condamnées pour avoir rapporté ce que leur confient les autres salariés sur la souffrance au travail cela signifie que le droit à la représentation du personnel disparaît dans le même temps que le droit à la santé mentale et à la dignité des salariés est remis en cause.

L'Huma café : Femmes / Hommes : la parité, l'égalité sont-ils des mots piégés ?

Peu à peu, des dispositions législatives, politiques et davantage encore les observations sociétales comparant l'espérance de vie, le taux de chômage et le temps partiel, les salaires, les niveaux d'éducation et de formation, la représentation dans les instances politiques ou économiques, etc., s'efforcent au fil des jours de hâter la (beaucoup trop) lente évolution des statuts des unes vis à vis des autres.

Pour y voir un peu mieux, l'Huma-café® vous invite à une nouvelle rencontre-débat :

FEMMES / HOMMES L'INÉGALITÉ DANS L'INDIFFÉRENCE ?

une première approche avec Philippe ALONZO (Sociologue)

MERCREDI 20 MARS -19H SALLE JULES VALLÈS

Culture, idées

6

Cinéma

Du 27 mars au 9 avril, 23ème édition du Festival du Cinéma Espagnol de Nantes.

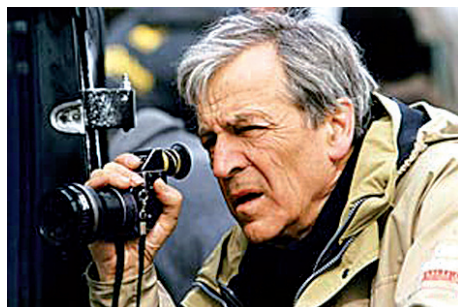
Évènement devenu incontournable dans la diffusion de la cinématographie espagnole en France, le Festival propose des cycles thématiques, des débats, une exposition, quatre sections de compétition et six prix.

En tout, ce sont 50 films inédits (fictions, documentaires, longs-métrages, courts-métrages) qui sont projetés en version originale sous-titrée et accompagnés en salle par une cinquantaine d'invités.

Les temps forts de la 23e édition.

Carte blanche au réalisateur Costa-Gavras— les 30 et 31 mars à Nantes.

Né en février 1933 en Grèce (Arcadie), chacun de ses films est pour le réalisateur de cinéma grec et français l'occasion de témoigner de son engagement dans ses idées et de délivrer un message à propos du pouvoir. Hier thriller politique et drame sentimental; aujourd'hui, social-fiction.



Auteur du célèbre « Z » sur le coup d'Etat des colonels grecs, primé dès 1969, de l'Aveu sur les procès stalinien en Tchécoslovaquie, de « porté disparu » en 1982 sur le chili de Pinochet, d'Amen en 2002, il vient échanger sur son avant dernier film.

- Costa-Gavras sera l'invité d'honneur du 23e Festival : Master class ou leçon de cinéma à l'Espace Cosmopolis à la suite de la projection de son avant-dernier film Eden à l'Ouest (2008).
- Carte blanche: Luis Buñuel(L'ange exterminateur), Carlos Saura (Cria cuervos) et Luis Garcia Berriangra (Le bourreau).
- En avant-première, présentation du documentaire écrit et réalisé par Jorge Semprun Les deux mémoires (Las dos memorias), 1974, restauré par les Cinéma-thèques française, espagnole et catalane.

Du 27 mars au 9 avril au Katorza et à Cosmopolis.

Site : www.cinespagnol-nantes.com

Anniversaire de la Commune de 1871 : DELAVILLE-LEROULX L'INSURGE

Le 18 mars prochain sera le 142ème anniversaire de l'insurrection de la Commune de Paris. Un nantais, Joseph Delaville-Leroux, devait prendre une part active à cet événement majeur dans l'histoire politique et sociale de notre pays. Victime de la répression, il sera déporté en Nouvelle-Calédonie. Voici, brièvement résumée, son histoire.



Issu d'une famille d'avocats du roi au parlement ayant donné plusieurs échevins à la ville de Nantes (dont un maire en 1708), un ministre des contributions publiques de Louis XVI juste avant le 10 août 1792, notre héros est le fils d'un notable, maire orléaniste de Rezé peu avant la révolution de 1848. Il naît à Nantes en décembre 1831 et a 16 ans lorsque Jules Vallès, qui a le même âge, fonde le club républicain de la Jeunesse et de Vendée qui organise, début mars 1848 à Nantes, une manifestation pour l'abolition de l'esclavage. Tandis, qu'après le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte (bientôt devenu Napoléon III), Vallès est enfermé par son père à l'hôpital St Jacques, Delaville-Leroux est marié par le sien. Devenu géomètre il exerce la fonction d'agent voyer à Paimboeuf puis de secrétaire de mairie à Rezé, entre 1856 et 1859 ! Il ne prêtera pas le serment, obligatoire à l'époque, « d'obéissance à la constitution et de fidélité à l'empereur ». Son anti-bonapartisme lui vaudra une expatriation en Algérie, où il exerce quelques temps le poste de géomètre au service topographique. En 1862, il est de retour sur le continent. Devenu cheminot à la compagnie PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) il est, lorsque l'insurrection éclate à Paris le 18 mars 1871, chef de gare à Bercy. Il n'y restera que le temps de faire rentrer à Paris 1 200 à 1 500 wagons de marchandises. Il est alors entré dans le mouvement insurrectionnel et, capitaine à la 2ème compagnie du 126ème bataillon fédéré. Il est bientôt nommé par Lonclas chef des barricades à Bercy.

Joseph Delaville-Leroux est arrêté le 29 mai, au lendemain de la fin de la semaine sanglante au cours de laquelle 20 000 Communards auront été fusillés par l'armée régulière du pou-

voir exécutif installé à Versailles. Il sera jugé le 8 juillet 1872 par le 5ème conseil de guerre et condamné à la peine de déportation dans une enceinte fortifiée. Une loi adoptée pour la circonstance fixe « le transport » des condamnés à la déportation en Nouvelle-Calédonie. Delaville-Leroux est transféré, par « wagon à bestiaux » au fort de Quélern, à Brest d'où il sera embarqué le 8 mai 1873 à bord d'un Trois-mâts, le Calvados, avec 380 autres prisonniers. Le « grand voyage » durera 4 mois. Les déportés sont transportés dans des cages ! Il y aura deux morts jetés à la mer durant le voyage et une tentative de pendaison. Couchés à 8 de front, ils s'écrasent les uns contre les autres. Après une escale à Dakar et une autre à Santa-Catarina au Brésil, après avoir subi les tempêtes et le froid austral, les prisonniers arrivent à Nouméa, affaiblis et à bout de forces. Delaville-Leroux sera un an prisonnier dans l'enceinte fortifiée de Ducos. En décembre 1874, sa peine est commuée en déportation simple et il est transféré à l'île des Pins, au sud de la Nouvelle-Calédonie. Deux ans plus tard, sa femme le rejoint avec ses enfants. Louise Michel citera celle-ci dans ses mémoires. Grâce à une remise de peine qui lui est accordée en janvier 1879, Delaville-Leroux pourra rejoindre la France, refusant cependant « d'exprimer le regret d'avoir pris part à la Commune ». En juin 1880 il est sur le bateau qui le ramène lorsqu'il écrit, au large de l'île de Sainte-Hélène : « cruelle ironie du sort, nous révolutionnaires, rentrons dans notre patrie, nous voilà en face du lieu d'exil du 1er Bonaparte ».

Rentré à Paris avec sa famille, Delaville-Leroux est appariteur dans une mairie et habite Gentilly. Pourtant, l'ancien révolutionnaire ne se réadapte pas au pays natal. Il démissionne de son emploi et veut retourner sur « le caillou ». En 1882, il s'établit, avec les siens, sur la Grande Terre, en Nouvelle-Calédonie, à Ouegoa où il sera adjoint au maire. Il meurt en 1910, peu après son épouse.

Yann VINCE

n.b. : le récit complet sera prochainement édité dans « l'Ami de Rezé », publication d'histoire locale à Rezé

EZ Kurdim



A l'initiative du Comité nazairien du Mouvement de la Paix : Projection du film « EZ kurdim » (je

suis kurde) le jeudi 14 mars 2013 à 20h30 au cinéma La Malouine, à Saint-Malo de Guersac.

Réalisé en mars 2012 en Turquie, lors des festivités du nouvel an kurde, dans un contexte de tension extrême, il met en scène trois femmes, deux kurdes et une turque. Autour de ces trois personnalités, les visages et les histoires dressent peu à peu le portrait d'un peuple dans toute sa diversité et son unité, son courage et sa volonté de résistance.

Un débat suivra la projection, animé par l'un des réalisateurs, Nicolas Bertrand.

L'assassinat de trois militantes kurdes à Paris, les tractations entre le PKK et le gouvernement turc et la tenue de procès de militants kurdes à Ankara et à Paris ont mis en lumière l'existence de ce peuple de 30 millions d'individus répartis sur plusieurs états.

Parmi les multiples sujets, nous ne pourrions éluder la question de l'Accord franco-turc sur la sécurité intérieure signé par Claude Guéant et son homologue, Ibrahim Sahim, en octobre 2011.

10. L'Association des petites villes de France (APVF) a présenté, mercredi 6 mars 2013, son quatrième livre blanc sur la santé et l'offre de soins, titré « Pour une approche territoriale de la santé ». L'APVF fait 10 propositions pour promouvoir une gouvernance en phase avec la décentralisation – « l'approche hypercentralisée a montré ses limites » : faire des petits hôpitaux les pivots d'une politique de santé territorialisée, lutter contre les déserts médicaux, et valoriser la santé comme vecteur de croissance dans les territoires.

Les présidents des départements réclament "une marge de manoeuvre" fiscale. Réunis la semaine dernière au sein du bureau de l'Assemblée des départements de France (ADF), "les présidents et les présidents des conseils généraux, considèrent qu'une réforme de cette envergure ne prendra tout son sens que si elle se traduit par une véritable clarification des compétences, tout en prévoyant les moyens nécessaires aux collectivités". Plus d'informations sur elunet.org

Au cœur des collectivités

7

Marc Justy - Maire Honoraire de St Joachim et Président de l'ADECR 44 - Nouveaux modes de scrutins et démocratie territoriale

Marc Justy, Maire honoraire de St Joachim et président de l'association départementale des élus communistes et républicains revenait dans un récent communiqué sur les annonces gouvernementales concernant l'évolution des modes de scrutin et sur leur impact sur la démocratie de proximité, chère aux communistes.

« Dans le cadre de l'acte III de la décentralisation et de la réforme de l'élection des conseillers départementaux, municipaux et communautaires, les élus communistes et républicains de Loire-Atlantique tenaient à s'exprimer :

Nous demandons toujours l'abrogation de la réforme territoriale de 2010 dans son ensemble et souhaitons une autre réforme, réalisée en lien avec les élus locaux et les populations.

Nous sommes favorables au changement de dénomination des conseils et conseillers généraux.

Le nouveau mode de scrutin départemental proposé, binominal et majoritaire à deux tours, est sensé relever le défi d'une représentation réellement équilibrée entre les femmes et les hommes. Mais mettre en œuvre la parité ET le pluralisme c'est choisir le scrutin de liste à la proportionnelle. **Et nous ne pouvons adhérer à un mode de scrutin qui fera reculer le pluralisme sans pour autant garantir la proximité dans des cantons dont le nombre sera réduit de moitié** en favorisant de surcroît les zones urbaines au détriment de la représentation des territoires.

Nous soutenons l'abaissement du seuil de 3 500 à 500 habitants pour les élections municipales, seuil au-dessus duquel les conseillers municipaux sont élus au scrutin majoritaire de liste paritaire avec représentation proportionnelle.

Nous voulons également réaffirmer notre opposition au fléchage pour désigner en même temps les conseillers municipaux et les délégués de commune ainsi qu'aux modalités proposées pour la

désignation des délégués des communes dans les intercommunalités. Les délégués deviennent des « conseillers intercommunaux », ce qui traduit un changement de statut. Les délégués ne seraient plus les représentants des conseils municipaux, auxquels ils n'auraient plus de comptes à rendre, mais des élus du suffrage universel direct et le fléchage ouvrirait la porte à une élection différenciée pour les élections suivantes.

Avec cette élection, c'est donc bien la nature de la coopération intercommunale qui se transforme et le déplacement du pouvoir qui s'accroît.

« [...] c'est donc bien la nature de la coopération intercommunale qui se transforme et le déplacement du pouvoir qui s'accroît. »

Nos désaccords se situent ainsi sur les deux points essentiels que sont le mode de scrutin départemental et la désignation des délégués dans les intercommunalités. Notre association départementale espère que les débats à l'assemblée nationale et au sénat actuellement en cours, et où les élus communistes et front de gauche pèsent de tout leur poids, permettront une amélioration significative sur ces deux points. »



Saint-Herblain Investissement record !



Le budget 2013 de Saint-Herblain, s'est caractérisé notamment par un niveau d'investissement élevé : près de 40 millions d'euros. C'est près de 20 M€ de plus que l'année précédente.

Avec ce budget ambitieux la commune voit monter en charge de nombreux programmes chers aux habitants comme les plans de rénovation urbaine ou la construction d'équipement et de services publics.

Les élus communistes ont, dans ce cadre, souligné la nécessité de voir se développer des politiques fortes, tournant le dos aux logiques d'austérité pour satisfaire les besoins de nos concitoyens. Cependant, ceux-ci, par la voix de leur porte-parole G. Bontemps ont insisté sur les mesures envisagées par le Gouvernement actuel, qui conduisent à geler les dotations d'État aux collectivités en 2013 et à les réduire avec une réduction programmée de 2,25 milliards d'euros pour 2014 et 2015. « Les choix politiques que nous condamnons hier ne sont pas devenus de bons choix politiques maintenant que la gauche est aux responsabilités » déclarait ainsi l'élue.

Il n'y a donc pas de fatalité à la crise, voilà le message qu'ont voulu faire passer les communistes dans le contexte actuel. Égrenant les propositions des élus communistes et républicains, comme l'impérieuse nécessité d'une réforme de la fiscalité, l'élue terminait son intervention sur cette note combative : « Nous faisons à St Herblain le choix de l'audace et de l'investissement tout en préservant nos administrés en ne sollicitant pas le levier fiscal pour la troisième année consécutive, en bref nous faisons le choix de l'avenir ! »

Rezé Droit de vote des étrangers

Un vœu a ouvert le conseil municipal rezéen du 08 Février, celui du droit de vote des

étrangers extra-communautaires (hors Union européenne) aux prochaines élections municipales.

Ces personnes sont près de deux millions et demi dans notre pays. Ils vivent et travaillent dans des communes où ils participent à la vie locale et paient des impôts. Pour les élus communistes et de gauche la vie locale et en particulier municipale est un lieu essentiel de la vie démocratique. Il n'existe alors aucune raison pour que tous ceux qui résident sur ces territoires n'y participent pas de façon égale. Les quatre élus UMP/Divers droite se sont abstenus.

« Les promesses électorales faites depuis plus de trente ans, approuvées par les électeurs(trices) à au moins quatre reprises, depuis 1981, doivent maintenant être tenues » souligne le collectif « droitdevote2014 ».

Les élus communistes et républicains ont toujours été de ce combat pour l'égalité des droits. La gauche maintenant au pouvoir doit prendre ses responsabilités et ne doit pas reculer. Malgré les conservatismes de tout bord, avec comme fer de lance ceux de droite et d'extrême droite qui s'expriment les élus communistes par leur soutien à ce vœu ont réaffirmé leur détermination sur cette question d'ampleur. Ce vœu a été adopté par l'ensemble du conseil municipal, excepté les quatre élus UMP/Divers droite qui se sont abstenus.



Près de vous

Les communistes comptent "détricotier pièce par pièce" l'accord dit de sécurisation de l'emploi

André Chassaigne annonce que le groupe GDR à l'Assemblée nationale entend "détricotier pièce par pièce" l'accord dit de sécurisation de l'emploi, "pour montrer aux parlementaires et aux Français la nocivité de ce texte."

L'accord signé par le Medef, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC sera présentée ce mercredi en Conseil des ministres, pour une application "début mai", selon Michel Sapin, le ministre du Travail. La CGT, Force ouvrière, Solidaires et le FSU organisent une journée de manifestation ce mardi contre la transposition de l'accord du 11 janvier dans la loi.

« Nous considérons que ce sont les élus qui font la loi et ce serait une lourde dérive de la République que, au nom du dialogue social, la représentation nationale se voie imposer une loi dictée, en fait, par le Medef, explique André Chassaigne dans un point de vue publié dans l'Humanité de du 4 mars 2013. D'autant que cet accord est minoritaire. Les organisations syndicales signataires ne représentent que 38% des salariés. »

"Avec cet accord tel quel, le licenciement serait plus facile sous prétexte de compétitivité ; la mobilité serait imposée à tous les salariés et tout refus pourrait entraîner le licenciement pour faute personnelle. La baisse du salaire ou l'augmentation du temps de travail, sur la base d'un simple accord d'entreprise, pourrait s'imposer aux salariés sans garantie réelle pour l'emploi. Les recours en justice seraient limités, de même que celui auprès des prud'hommes" déclarait récemment le parlementaire.

L'amnistie sociale votée au Sénat : des précisions du groupe CRC

La complexité du débat sur la loi d'amnistie et les commentaires qui ont suivi l'adoption de la proposition de loi du groupe communiste républicain et citoyen, le 27 février 2013, exigent des précisions soulignait dernièrement le groupe CRC

« Le texte permettra l'amnistie des faits commis à l'occasion de conflits du travail ou à l'occasion d'activités syndicales ou revendicatives de salariés, d'agents publics, y compris au cours de manifestations sur la voie publique ou dans des lieux publics. Sont également visés les faits commis à l'occasion de mouvements collectifs revendicatifs, associatifs ou syndicaux, relatifs aux problèmes liés au logement. **Malgré des amendements réduisant la portée du texte, pour le groupe CRC la gauche sénatoriale est donc parvenue hier à adopter un texte important** qui donne de véritables signaux au monde du travail. »

Ouvrons-là

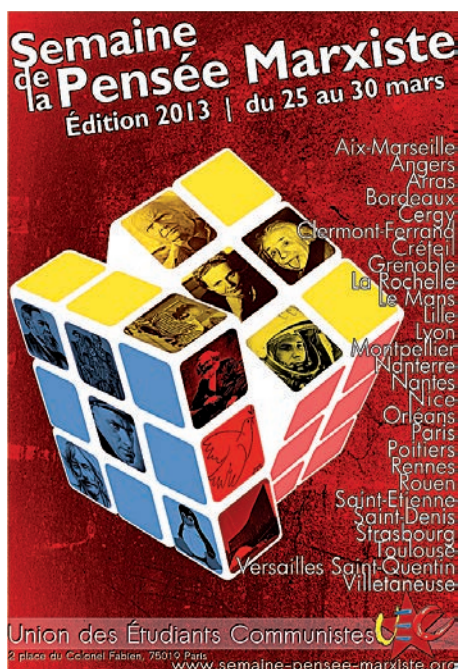
Marx est mort ? Mon œil !



Face à l'idéologie dominante dans nos universités, les étudiants communistes ont décidé de renouveler une de leur initiative historique : la semaine de la pensée marxiste. Cette initiative permet de reposer la question du marxisme à l'université comme partie intégrante des savoirs. Le marxisme a été rejeté au ban de la recherche, avec la crise du capitalisme, les théories libérales montrent leur désuétude et le marxisme est posé avec insistance comme une solution crédible. Ainsi, le secteur Nantes de l'UEC organise un cycle de conférence à l'université dans la dernière semaine de mars avec pour thème : L'impérialisme.

- **Lundi 25 mars à 13h30** : « La notion d'impérialisme, n'est pas impérialiste qui veut ! » Avec Rémy Herrera, chercheur au CNRS, Centre d'Economie de la Sorbonne, de La Pensée.

- **Jeudi 28 mars à 17h** : « Les contradictions inter-impérialistes en Europe » Avec Gilles Garnier, responsable Europe du PCF. Une troisième conférence viendra étoffer cet événement. Les salles seront communiquées prochainement. Pour plus d'informations : <http://44.jeunes-communistes.org/uec>



L'activité

Brière

La section de Brière organise une soirée débat sur le thème des « nouveaux rythmes scolaires » le vendredi 15 mars à 18H au centre Georges Brassens de St Joachim. Les impacts de la réforme annoncée sont nombreux : organisation des activités extrascolaires, centres de loisirs, vie familiale, coût et financements... La construction d'une école de l'égalité et de l'émancipation ne peut se mener sans des réformes véritablement concertées, s'accompagnant de moyens pour être efficaces. **Les collectivités, les enseignants, les agents et les familles doivent être pleinement associés au débat, et il paraît essentiel de ne pas oublier avant tout autre considération, l'intérêt et le besoin des enfants.** Lors de cette soirée débat, interviendront Emmanuel FARGEAUD, membre du réseau école du PCF, un délégué départemental de l'Education nationale, des syndicalistes et des militants associatifs.

Basse Loire



Les communistes de Loire et Sillon organisent leur 17ème forum citoyen. Ce nouveau rendez-vous politique aura pour thème : « **L'austérité n'est pas la solution, c'est le problème !** » La dette publique sert de justification à une brutale régression sociale sans précédent depuis 1945. F. HOLLANDE a

décidé de suivre l'engagement de N.SARKOZY de réduire le déficit public à 3% du PIB en 2013, puis d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2017, avec pour conséquence des coupes drastiques dans les dépenses publiques. Il faut en discuter !! Ce forum aura lieu le **Mardi 19 mars à 18H30 au café « Le Bistrot » à Savenay**, en présence d'André MAURICE, économiste et responsable départemental du PCF.

L'écho des sections

Donnons un toit à nos ambitions

Dans le cadre de la réfection du local PCF de la Section de Rezé Sud Loire, les camarades lancent une souscription. Cela fait vingt ans qu'aucun travaux n'a eu lieu dans la section et le local a besoin d'un sérieux rafraichissement. En premier lieu la toiture d'origine, en fibro, va être changée. Ces lourds travaux vont coûter 7000 € dont 2000 € de désamiantage. A cela il faudra ajouter les travaux de réfection de l'intérieur du local pour un montant total de 10000 €. Les camarades de la section de Rezé Sud Loire comptent bien donner un coup de neuf à leur local, lieu de rayonnement de l'activité des communistes sur le sud loire de l'agglomération nantaise.

Nom :
Prénom :
Ville :
Je souscris pour un montant de :€

Chèque à l'ordre d'ADF 44 avec au dos la mention : Donnons un toit à nos ambitions
A noter, que cette souscription, donne droit aux mêmes dispositions fiscales que la souscription permanente ou la cotisation.

L'agenda

Mardi 12 Mars : Réunion du Conseil départemental à 18H30 au siège de la fédération.
Vendredi 15 mars : Réunion publique sur « les nouveaux rythmes scolaires » à 18H, Centre Georges BRASSENS à St Joachim.
Vendredi 15 mars : à 20h à la Maison des Syndicats, soirée témoignage-débat avec 3 femmes palestiniennes du village de Nabi Saleh, engagées dans la lutte contre le Mur et la colonisation.
Mardi 19 mars : Forum citoyen avec pour thème :

Vite lu...

Résister à Nantes

En partenariat avec le Musée d'Histoire de Nantes du Château des Ducs de Bretagne, le Comité départemental du souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes et de La Résistance en Loire Inférieure, organise une série de conférences et rencontres-témoignages en marge de la grande exposition:
« En guerres, 1914-1918 / 1939-1945, Nantes Saint-Nazaire »

Jeudi 21 Mars 18 à 21 h
Roger BOURDERON
Dominique BLOYET

Vendredi 22 Mars 18 à 21 h
Guy HAUBEBOURG
Xosé Lois CARRION

Samedi 23 Mars 14h30
Table Ronde animé par
Didier GUYVARCH
et Krystel GUALDÉ
avec des témoins
Gisèle Girardeau
Henri Duguy
Marcel Jaunet



EN GUERRES, 1914-1918 / 1939-1945, NANTES / SAINT-NAZAIRE
23 février 2013 - 23 février 2014
Les deux guerres mondiales sont les marqueurs principaux de l'histoire du 20e siècle. À l'approche du centenaire de la première guerre, les commémorations se préparent. Le musée d'histoire de Nantes a choisi de raconter ce que la guerre est aux civils en organisant une exposition sur les deux guerres et l'entre-deux guerres de Nantes à Saint-Nazaire. Cette exposition est le fruit d'une longue collecte.

Hommage à Pierre SEMARD

Le 7 mars dernier, devant le monument aux morts de la gare de Nantes, les cheminots ont rendu hommage au sacrifice de l'ouvrier, syndicaliste CGT, communiste et patriote Pierre SEMARD. Dans son intervention, Loig GARREC, secrétaire du syndicat des cheminots nantais a rappelé que « **le devoir de mémoire, c'est faire œuvre utile pour les générations présentes et à venir.** »



« Nouvelles de Loire Atlantique »

Directeur de la Publication : Jérôme TURMEAU
Commission paritaire : N° 0315 P 11519
Imprimerie : IMPRAM Lannion
Composition : Publihebdo Locminé
Responsable de la rédaction : Jérôme TURMEAU
NLA 41 rue des Olivettes - 44000 Nantes
Tél : 02 40 35 03 00 - Fax : 02 40 48 56 36
e-mail : redac.nla@orange.fr
Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :
Marie-Annick BENÂTRE
Pedro MAIA
Yann VINCE
Mireille PERNOT
Robin SALECROIX
André MAURICE



L'austérité n'est pas la solution c'est le problème ! à 18H30 au café Le bistrot à Savenay.
Jeudi 20 et 27 mars : Section de Nantes : Soirées de remise de carte-Renseignement à la section : 09.62.02.23.16
Jeudi 21 mars : Assemblée générale de la section de St Nazaire à 20H00 à l'agora 1901, salle 1.
Lundi 25 mars : Rencontre citoyenne du Front de gauche du Val de Loire, espace corail d'Ancenis à 20H.
Vendredi 29 mars : Banquet départemental du PCF, salle de l'estuaire à Couëron à partir de 19H. Réservation au 02 40 35 03 00.